Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉDUCTION DES RISQUES DANS LE DOMAINE DE LA TOXICOMANIE

Le nouveau Distribus offrira aux toxicomanes une permanence socio-sanitaire cinq fois par semaine à la rue du Tunnel

Financé conjointement par le Canton de Vaud, la Ville de Lausanne et la Confédération, le bus d'échange de matériel stérile reprend sa place à la rue du Tunnel dès le 1er novembre 2006. Les toxicomanes bénéficieront d'une prise en charge sanitaire et sociale du mardi au samedi, de 17h à 21h. Ce projet s'inscrit dans le programme cantonal de prévention des maladies transmissibles.

Dans le cadre du programme cantonal de prévention des maladies transmissibles, la Ville de Lausanne mettait sur pied en mars 2005 la première expérience de bus d'échange de matériel stérile. Géré par les intervenants de différentes structures du Dispositif Seuil-Bas, le Distribus a fonctionné deux soirs par semaine durant neuf mois à la rue du Tunnel, puis a dû cesser son activité, en attente d'une solution pérenne. Une évaluation réalisée durant l'année 2005 par l'IUMSP (Institut universitaire de médecine sociale et préventive), sur mandat du Canton de Vaud, confirmait la demande des usagers et des professionnels pour une structure "durable", élargissant ses jours de présence à cinq ou six soirs par semaine.

Grâce au financement conjoint du Canton de Vaud, de la Ville de Lausanne et de la Confédération (programme d'impulsion aux projets réduction des risques), le projet Distribus peut repartir sur de bonnes bases financières. La Fondation ABS Le Passage a également obtenu un don de la Loterie romande pour acheter un bus, et l'aménager en un lieu abrité de prise en charge sanitaire et sociale.

Le Distribus reprendra son activité mercredi 1er novembre 2006. Stationné, comme l'an passé, rue du Tunnel, devant la pharmacie Gamma, il sera ouvert aux toxicomanes cinq soirs par semaine, du mardi au samedi, de 17h à 21h. Les usagers pourront

l'utiliser, au chaud et à l'abri des regards, pour échanger le matériel et s'entretenir avec le personnel. Deux intervenants assureront l'encadrement sanitaire et social. La gestion du Distribus est confiée à la Fondation ABS Le Passage, qui engagera le personnel nécessaire et assurera cette mission dans la continuité des projets de réduction des risques du dispositif lausannois. A noter que dans le cadre du programme cantonal de prévention des maladies transmissibles, géré par le service cantonal de la Santé publique et Rel'ier, deux automates à seringues ont été posés à Lausanne en août 2006 pour compléter l'offre des pharmacies lausannoises en dehors de leurs heures d'ouverture, en particulier la nuit et le week-end.

La poursuite du projet Distribus s'inscrit dans la cohérence de la politique lausannoise en matière de toxicomanie. Un préavis municipal devrait en effet être adopté cet automne par la Municipalité de Lausanne, comprenant divers projets dont le financement permanent du Distribus avec une permanence de six soirs par semaine.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 octobre 2006

Anouk Farine, déléguée à la communication du Dpt de la santé et de l'action sociale - 021 316 50 06 - - Nicolas Pythoud, directeur du Passage, responsable du Distribus - 021 311 11 15 - Jean-Christophe Bourquin, cons. municipal Lsne, 021 315 72 00